



## Jean-Jacques VOGT

Entretien<sup>©1</sup> avec Jean-Claude Sperandio  
(mai 2022)

---

*J'ai suivi avec grand intérêt la vie riche de Jean-Jacques Vogt dans les phases successives de ses recherches sur l'Homme au travail. Nous appartenions à deux laboratoires de physiologie du travail, dirigés l'un par Bernard Metz, l'autre par Jean Scherrer. Nos préoccupations étaient les mêmes dans la mise en place de l'enseignement de l'ergonomie. J.J. Vogt a été un défenseur assidu de la formation scientifique fondamentale, base incontournable de la recherche appliquée sur l'Homme au travail, ce qui n'a pas toujours été bien accepté par les instances du CNRS. J.J. Vogt a assuré la promotion des recherches, en laboratoire et sur le terrain, sur la capacité du cœur à l'effort physique et à la lutte contre la chaleur, établissant le calcul de la sudation requise. Je me suis retrouvé avec lui dans les instances de l'INRS à Nancy. Tempérament rigoureux affirmatif dans les avis justes qu'il donnait, devenu plus tard mon jeune collègue, je regrette de ne pas l'avoir eu comme élève direct.*

*Hugues Monod, Professeur émérite des Universités (juin 2022)*

-----

*Nous avons connu Jean-Jacques Vogt alors que nous étions encore étudiants en physiologie à l'Université de Lille. Invités par le Professeur Bernard Metz, notre rencontre s'est faite au Centre d'études bioclimatiques devant un cycloergomètre et un sujet connecté à de multiples systèmes d'enregistrement fort impressionnants pour de jeunes étudiants plutôt habitués aux cours magistraux. Nous ne savions pas que cette rencontre allait déterminer notre avenir professionnel et une collaboration de plus de vingt ans.*

*À cette période, les activités menées par Jean-Jacques Vogt portaient sur la recherche d'un indice simple utilisable en situation de travail à la chaleur : la fréquence cardiaque et en particulier les extrapulsoctions liées aux contraintes thermique et métabolique. Ces travaux publiés en 1973 dans des revues scientifiques telles que Le Travail Humain, les Archives des Sciences Physiologiques et Ergonomics ont été une avancée fondamentale dans la détermination des limites de tolérance des expositions de l'Homme à la chaleur.*

*Plus tard, ces travaux ont été repris et améliorés par ses élèves tels que Philippe Mairiaux, professeur de médecine du travail à l'Université Catholique de Louvain ou le docteur Jean-Pierre Meyer à l'INRS. Les résultats publiés par Jean-Jacques Vogt sont la base de la norme ISO 9886 traitant de l'évaluation de l'astreinte thermique par des mesures physiologiques. Citons également ses études concernant les durées limites d'exposition à la chaleur et en particulier l'interprétation de la contrainte thermique à partir du calcul de la sudation requise, à l'origine de la norme ISO 7933. Nous avons intégré l'équipe de thermophysiologie qu'il avait créée en 1972. Il a immédiatement orienté nos activités de recherche sur les expositions de l'Homme à la chaleur et, sous sa direction, nous sommes devenus tous deux docteurs de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, puis docteurs d'État avant d'intégrer le CNRS.*

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Jean-Jacques Vogt mené en 2022 par Jean-Claude Sperandio. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2022/06/vogt-jean-jacques.pdf>

*Par leur ténacité et leur dynamisme, Bernard Metz et Jean-Jacques Vogt ont doté le Centre d'études bioclimatiques d'outils permettant des recherches multidisciplinaires en environnement thermique hyper contrôlé en chambres climatiques. Certaines d'entre elles permettaient des expositions en continu sur plusieurs jours et nuits sous contrainte thermique combinée ou non à des nuisances sonores. Ces moyens permettaient de reproduire des situations rencontrées en milieu de travail. Dans l'équipe qu'il dirigeait et sous son impulsion, des systèmes originaux de mesure des grandeurs d'entrée et de sortie du système thermorégulateur ont été conçus permettant d'étudier les effets des environnements thermiques stables ou transitoires de température d'air et/ou d'humidité sur l'Homme. De nombreuses études concernant l'acclimatation, l'adaptation à la chaleur et la qualité du sommeil pendant et après l'exposition à une contrainte thermique et/ou une nuisance sonore ont ainsi été menées.*

*Ce cadre idéal et unique pour des études sur la physiologie et la psychologie environnementales a également permis au laboratoire d'avoir une renommée internationale se traduisant par un développement des collaborations nationales et internationales. Les stages et visites dans des laboratoires étrangers ont confirmé que nulle part ailleurs n'existaient de tels équipements. Sur le plan national, la collaboration avec l'école d'ingénieurs ENSAIS de Strasbourg a permis la conception d'un mannequin calorimétrique régulé en température de surface, prémices des études sur l'isolation thermique vestimentaire. Dans son équipe, Jean-Jacques Vogt a accueilli de nombreux chercheurs étrangers confirmés dans notre domaine, en particulier avec le Japon (Université de Nagoya), les États-Unis (John B. Pierce Foundation) et l'Italie (Université de Bologne), collaborations qui ont également permis des échanges de chercheurs avec ces deux derniers pays. Particulièrement dynamique, Jean-Jacques Vogt s'est investi dans de multiples tâches très chronophages. Outre son implication dans les comités de normalisation, il a organisé à Strasbourg un meeting international sur la prévision quantitative des effets physiologiques et psychologiques de l'environnement thermique chez l'homme, réunissant tous les acteurs impliqués dans la recherche en thermophysiology, ce qui a permis au laboratoire de s'affirmer sur le plan international. Sous sa direction, la volonté d'imaginer, concevoir et réaliser ont permis une puissante marche en avant du CEB, ce qui paradoxalement a engendré avec le CNRS des difficultés qu'il évoque dans son entretien. Malgré ce contexte difficile, il a su, avec le professeur Metz, maintenir le laboratoire et les activités de recherches en lien avec l'ergonomie.*

*Si nos chemins se sont séparés lors de son départ à l'INRS, « l'esprit » Centre d'études bioclimatiques basé sur la physiologie environnementale qu'il a su insuffler à ses élèves et collaborateurs a perduré. Après son départ, les activités de recherches et les participations aux comités de normalisation qu'il avait initiées se sont poursuivies à Strasbourg jusqu'en 2007. Sur le plan pédagogique, l'impact du travail en ambiance, basé sur les résultats scientifiques réalisés par Jean-Jacques Vogt et son équipe, est toujours enseigné à l'Institut Ingénierie de la Santé et de la Sécurité de l'Université de Picardie Jules Verne.*

*Jean-Pierre Libert, Professeur émérite des Universités,  
et Victor Candas, directeur de recherches au CNRS, retraité  
(juin 2022)*

---

*JCS : Peux-tu nous parler de tes origines et de ta formation ?*

*JJV : Je suis né à Colmar, en 1937, d'une mère ouvrière dans une usine textile de Kaisersberg et d'un père invalide militaire. Orphelin de mère à l'âge de 7 ans, j'ai pu effectuer mes études secondaires au juvénat des Frères de la Doctrine Chrétienne de Matzenheim. Comme je n'avais vraiment pas la vocation religieuse, j'ai effectué les trois dernières années de mes études secondaires au lycée Bartholdi de Colmar. Après une année de Physique-Chimie-Biologie à la Faculté des sciences de Strasbourg, je me suis inscrit à la faculté de médecine de la même ville. Le décès prématuré de ma mère n'est sans doute pas étranger à cette décision.*

*JCS : Tu as fait tes études de médecine à Strasbourg. Je suppose que l'on ne parlait pas d'ergonomie à cette époque, ni peut-être même de médecine du travail ! Avais-tu d'emblée un intérêt marqué pour la recherche ?*

*JJV : Je ne reviendrai pas sur les raisons qui m'ont conduit à faire médecine, alors que mes professeurs de lycée, notamment celui de mathématiques, me poussaient plutôt vers des études d'ingénieur. Lorsque j'ai démarré la médecine, je n'avais aucune idée précise de ce que serait mon avenir professionnel : je voulais juste apprendre à soigner et, si possible, à guérir les malades. Je n'avais donc aucun intérêt particulièrement marqué ni pour la recherche, ni pour l'ergonomie. Mais j'ai été très rapidement sensibilisé aux problèmes de la santé*

au travail par le professeur Camille Simonin (professeur de médecine du travail). Cet enseignant m'a beaucoup marqué : il nous a ouvert les yeux sur la relation entre les sciences médicales et le travail humain. Il abordait aussi bien la relation entre le travail et certaines maladies ou accidents que le problème du coût de la prise en charge médicale ; je me souviens très bien de ses recommandations aux futurs médecins prescripteurs qu'il formait « *surtout ne tuez pas la poule aux œufs d'or* » que pouvait représenter la jeune Sécurité Sociale. Il était aussi tout particulièrement intéressé par l'intoxication alcoolique et par les accidents de la route.

*JCS : Comment en es-tu venu à t'intéresser à l'ergonomie ?*

JJV : Boursier, marié avec un enfant, j'ai, dès 1958, cherché des petits jobs à côté de mes études, pour subvenir aux besoins de la famille, et c'est ainsi que j'ai été plongé dans l'univers des conditions de travail. En effet, Bernard Metz cherchait des étudiants en médecine pour les recherches qu'il menait à l'époque avec le Dr Georges Schaff sur l'identification d'indices de charge de travail physique et de charge thermique. J'ai donc été, au début pendant les vacances d'été, puis petit à petit de manière plus régulière, boursier de recherche au Centre de Physiologie Appliquée au Travail (CPAT), qui était dirigé par Bernard Metz. Cette activité de boursier de recherche m'a permis de m'initier à l'expérimentation sur l'homme dans le domaine de la profondeur du sommeil consécutif à divers états de fatigue.

Ces recherches m'intéressaient et Bernard Metz obtint pour moi, dès 1960, un poste d'assistant à la faculté de médecine et me proposa de participer à d'autres études en laboratoire, notamment sur l'efficacité des vêtements de protection contre le rayonnement thermique, en particulier ceux utilisés près des hauts-fourneaux et/ou par les vulcanologues, tel le jeune Maurice Krafft, fils du docteur Raymond Krafft, médecin chef aux Mines de Potasse d'Alsace. Ces études, qui restaient toutefois très rudimentaires au CPAT, ont été prises en charge, quelques années plus tard, par Gérard Aubertin, ingénieur au centre de recherches de l'INRS à Nancy. J'ai aussi travaillé sur les effets combinés du travail physique, de la chaleur et de l'humidité sur le corps humain, et plus particulièrement sur la fonction circulatoire.

*JCS : C'est donc pour cette raison que ta thèse de médecine porte sur les effets combinés de la charge de travail et de la charge thermique ?*

JJV : Effectivement, ces études en laboratoire ont fait l'objet de la thèse que j'ai soutenue en 1964. Elles ont en particulier montré qu'il était possible, sur la base de l'analyse de la fréquence cardiaque, de quantifier les effets de la charge physique de travail et de la charge thermique liée à la température et à l'humidité de l'environnement de travail. Cela ouvrait la possibilité d'utiliser ces quantifications à des fins d'analyse des postes de travail à fortes charges physiques ou hygrothermiques. Un simple enregistrement de la fréquence cardiaque permettait de calculer la part liée à la charge de travail (sous la forme d'extrapulsations cardiaques motrices, EPCM) et celle liée à la charge thermique ambiante (sous la forme d'extrapulsations cardiaques thermiques, EPCT).

*JCS : Sur quels autres domaines le CPAT travaillait-il à cette époque ?*

JJV : Les recherches effectuées au CPAT ne concernaient pas seulement les effets physiologiques des charges physiques et thermiques. Des psychologues (Gérard Wittersheim, Yves Baumstimler) menaient des travaux sur les effets psychosensorimoteurs des ambiances chaudes et j'ai également pu participer à des recherches sur les modifications des phases de sommeil consécutives à l'environnement thermique et à la charge de travail subie dans la journée précédant les enregistrements physiologiques durant le sommeil, études pilotées par Jean-Paul Schieber.

*JCS : Je crois savoir que tu as aussi travaillé pour la Marine...*

JJV : Effectivement, de la fin 1964 au début 1966, j'ai effectué mon service militaire au Centre d'études pratiques des sous-marins à Toulon, où j'ai pu mener des études sur les effets physiologiques, notamment respiratoires, des ions légers négatifs et positifs, études motivées par les projets de sous-marins à propulsion nucléaire.

*JCS : Et c'est au retour du service militaire que tu commences une carrière de chercheur au CNRS ?*

JJV : En 1966, j'ai pu être recruté au CNRS sur un poste de chercheur attribué au nouveau Centre d'études bioclimatiques (CEB) du CNRS. Mais les locaux du CEB étant encore en construction, il était alors impossible d'y effectuer des études de laboratoire. J'ai donc profité de cette période pour valider sur le terrain les résultats de ma thèse de médecine, à savoir quantifier, sur la base de données physiologiques, les charges de travail et de chaleur chez les ouvriers de la sidérurgie. Ces études ont été menées avec le Docteur R. Foehr, médecin du travail de la société luxembourgeoise ARBED, qui avait obtenu un financement CECA. Ce financement lui a permis de réaliser une chambre climatique près de son usine de Dudelange et de concevoir une camionnette spécialement aménagée pour des prises de mesures physiologiques sur différents postes de travail. Les résultats ont confirmé la possibilité d'évaluer les charges physiques de travail et les contraintes thermiques subies par les ouvriers sur la base d'un enregistrement de leur fréquence cardiaque. Ils ont fait l'objet de plusieurs publications dans des revues scientifiques, mais également dans des revues techniques en relation avec la sidérurgie.

*JCS : Après cette validation sur le terrain, tu as pu reprendre les recherches en laboratoire ?*

JJV : Ce n'est qu'au début des années 1970 que le CEB a enfin pu disposer de chambres climatiques de hautes performances. Ce nouvel équipement, ainsi que l'arrivée à la même époque de deux jeunes chercheurs (Victor Candas et Jean-Pierre Libert), nous a permis d'entreprendre des études sur les effets sudoro-évaporatoires des charges de travail et des charges de chaleur. Un dispositif de pesée continue des sujets, tant au repos qu'en activité (bicyclette ergonomique), nous permettait de mesurer en continu leurs débits évaporatoires et leurs débits sudoraux.

Nous avons ainsi pu réaliser une série d'études sur le rendement évaporatoire de la sudation thermique et à mettre au point une méthode de calcul de la sudation requise pour effectuer un travail donné dans une ambiance thermique et hygrométrique déterminée.

Ces études ont pu être réalisées grâce aux installations du CEB, mais le manque récurrent de personnel titulaire, tout comme celui de moyens techniques, nous ont contraints à passer des contrats de recherche avec des organismes tels la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique, la CECA, les Mines de Potasse d'Alsace, l'Institut de Recherche sur le Transports, l'Action Thématique Programmée « habitat solaire ».

*JCS : Le CEB participait-il à des études internationales ?*

JJV : La méthode dite de la sudation requise que nous avons mise au point a fait l'objet d'une étude comparative sur le plan international. Pour cela, nous nous sommes associés à Jacques Malchaire à Bruxelles, Théodor Hettinger en Allemagne, James Crawley en Grande Bretagne. Et, après discussion au sein du comité de normalisation AFNOR et ISO auquel j'ai participé, cette méthode a fini par devenir une norme internationale d'évaluation des contraintes physiques et environnementales.

C'est dans le cadre de ces études comparatives que nous avons pu valider et appliquer la méthode de la sudation requise pour aider les entreprises à proposer des durées limites de travail à leurs salariés et à hiérarchiser, en cas de besoin, la sévérité des contraintes physiques et environnementales des postes de travail. Nous avons travaillé notamment avec les Mines de Potasse d'Alsace, à la centrale nucléaire de Fessenheim qui venait d'être mise en service, à la Cogema et à Eurodif sur le site de Pierrelatte, ainsi que dans l'industrie du verre.

*JCS : Ces méthodes d'évaluation des contraintes physiques et thermiques ont-elles été diffusées plus largement dans le milieu industriel ?*

JJV : Les connaissances acquises dans le domaine de l'évaluation des charges physiques et environnementales m'ont amené à dispenser des cycles de formation à Strasbourg (dans le cadre d'un CES de physiologie appliquée au travail et d'un CES de physiologie des régulations du cycle de biologie humaine), mais également à la Régie Nationale des Usines Renault dans le cadre de la formation continue des agents ; au laboratoire d'ergonomie de la rue Gay-Lussac dans le cadre de la formation en ergonomie du CNAM ; à l'INRS ; à des associations de médecine du travail, etc., ainsi que dans divers pays étrangers (Espagne, Algérie, Pologne, Grande Bretagne, Italie, Belgique...).

*JCS : As-tu abordé d'autres sujets de recherche ?*

JJV : Oui bien sûr, j'ai étendu mes recherches à d'autres thèmes : confort thermique de nuit, qualité du sommeil et environnement thermique, confort dans les transports individuels et collectifs. À mon sens, ce type de recherches fait partie intégrante de l'ergonomie, car un travailleur bien reposé et transporté dans des conditions optimales est un travailleur plus apte psychologiquement et physiologiquement à exécuter sereinement son travail.

*JCS : Quand as-tu fait la connaissance de la SELF ?*

JJV : J'ai participé au premier congrès de la SELF, qui s'est tenu à Strasbourg en 1963 à l'Institut de physiologie de la Faculté de médecine. C'est au cours de ce congrès que le mot « ergonomie », que j'avais déjà entendu évoqué par Berard Metz, qui participait à la création de la SELF, a pris tout son sens pour moi. Participant assidu aux congrès suivants de la SELF, j'ai eu l'honneur d'assurer le secrétariat de l'association de 1973 à 1979, notamment sous la présidence de Pierre Cazamian. Par la suite, j'ai abandonné la SELF car je ne me sentais plus en phase avec les thèmes traités qui relevaient presque exclusivement du domaine des psychologues.

À côté de mes activités en relation avec l'ergonomie, j'ai également participé aux travaux de la Société française des thermiciens, à ceux de la Société Internationale de Biométéorologie, ainsi qu'à ceux de la société d'Écophysiologie.

Enfin, dans les années 1980, le Bureau International du Travail m'a confié la rédaction du chapitre « la chaleur et le froid » de la 3<sup>e</sup> édition de l'Encyclopédie de sécurité et de santé au travail.

*JCS : Mais comment en es-tu arrivé à quitter le CEB ?*

JJV : En 1983, j'ai effectivement quitté le CEB, mais je devrais plutôt dire que c'est le CNRS que j'ai quitté. En effet, les publications que j'avais faites durant toutes ces années étaient diverses : les unes (la majorité) étaient destinées à des revues scientifiques, d'autres à des revues techniques et professionnelles. Or seules celles parues dans les revues scientifiques pures et dures étaient prises en considération par les commissions du CNRS. Des membres de ces commissions ont même été jusqu'à me conseiller de ne pas faire mention des publications trop appliquées, car cela était préjudiciable à une évolution normale de la carrière !

J'ai donc profité du départ à la retraite de Daniel Rohr (responsable de la section physiologie ergonomie du centre de recherche de l'INRS) pour poser ma candidature à sa succession. Je souhaitais passer d'une institution où la recherche appliquée était déconsidérée et où seule la recherche fondamentale était appréciée, à une institution pour laquelle la recherche appliquée était essentielle mais qui ne déconsidérerait pas pour autant la recherche fondamentale. J'y ai très rapidement gravi les échelons pour terminer ma carrière comme Directeur général adjoint, par ailleurs chargé des programmes des études et recherches de l'Institut.

*JCS : Quelles étaient tes attributions, tes activités à l'INRS ? Directeur adjoint est une fonction d'administration plus que de chercheur, semble-t-il. Pouvais-tu néanmoins orienter les études et recherches qui s'y font, en particulier celles relevant de l'ergonomie ?*

JJV : D'abord responsable de la section physiologie-ergonomie au centre de recherche de Nancy, je suis devenu chef du Département environnement physique, puis, en 1986, j'ai été nommé Directeur des études et recherches. À ce titre, j'avais la responsabilité de la programmation de l'ensemble des équipes de l'INRS. À ce poste, j'ai eu à cœur de rapprocher la programmation des études et recherches des besoins du terrain. C'est dans cet objectif qu'avec les caisses régionales de l'assurance maladie (actuelles CARSAT) et avec les ingénieurs de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, nous avons élaboré un programme de recherche à moyen terme dans lequel figuraient bien entendu les études en ergonomie.

J'ai rapidement souhaité renforcer cette discipline au sein de l'INRS par le recrutement de Michel Neboit pour la partie psychologie et celui de Jean-Claude Cnockaert pour la partie physiologie. C'est également à cette période que fut mise en place à Sheffield la réunion annuelle des responsables des programmes d'études et de recherches des différents instituts, principalement européens, chargés de la santé et de la sécurité du travail, dans le but de présenter, de coordonner et de susciter des collaborations. Ces réunions examinaient bien entendu également les études ergonomiques.

*JCS : Pour autant, tu n'as pas entièrement abandonné le CEB !*

JJV : Effectivement, en 1985, lors du départ de Bernard Metz à la retraite, le CNRS s'interrogeait sur le devenir du CEB. Après plusieurs contacts entre la direction des sciences de la vie du CNRS et la direction générale de l'INRS, et après avis du conseil d'administration de l'INRS, le CEB s'est transformé en Laboratoire de Physiologie et de Psychologie Environnementale (unité mixte CNRS / INRS). La direction de ce laboratoire me fut confiée en association avec Alain Muzet. Ce n'est qu'en 1991 que le CNRS mit fin à cette association. Victor Candas et Alain Muzet ont alors poursuivi les activités de recherche que les installations techniques de l'ex CEB leur permettaient.

*JCS : Tu as évoqué Bernard Metz, que tous les ergonomes connaissent au moins de nom et que j'ai moi-même rencontré à plusieurs occasions, toujours avec plaisir ; c'était un homme chaleureux, que j'estimais beaucoup, et qui a joué un rôle majeur dans les premières années de l'ergonomie. Peux-tu nous parler de lui en tant que « patron » du CEB ? Et de l'aura qu'il avait dans les arcanes de l'ergonomie encore adolescente ?*

JJV : Bernard Metz était passionné par l'ergonomie et avait pour ambition de réaliser des études globales associant des psychologues et des physiologistes. Son projet était l'étude de l'homme au travail dans sa globalité. Mais entre la décision de créer le CEB (au tournant des années 1960) et sa réalisation en 1970, les capacités de financement du CNRS, ainsi que les disciplines jugées prioritaires, avaient considérablement changé. Le projet initial n'a jamais pu être réalisé. Les bâtiments ont été construits, les moyens techniques ont été partiellement alloués (environ la moitié), mais le personnel n'a jamais pu être recruté à hauteur de ce qu'il aurait fallu pour rentabiliser un tel investissement.

En dépit de tous ces déboires, Bernard Metz a accompli le maximum de ce qui pouvait être réalisé, et nous a toujours encouragés, avec bienveillance, à poursuivre nos travaux malgré les avis parfois critiques des commissions *ad hoc*. Il faut bien reconnaître que la physiologie pratiquée sur l'humain n'avait pas la cote après l'essor de la biologie cellulaire et moléculaire au sein de la commission *ad hoc*. J'ai même entendu un membre de cette commission dire que la physiologie classique pouvait dès lors être considérée comme « une science morte ». Par ailleurs, l'évaluation de recherches pluridisciplinaires par des commissions monodisciplinaires n'était pas sans poser des problèmes objectifs d'évaluation. Malgré toutes ces difficultés, Bernard Metz a toujours tenté de maintenir l'équilibre entre les différentes approches.

*JCS : Au terme de ce parcours, quel message aimerais-tu adresser aux jeunes tentés par des recherches en ergonomie ?*

JJV : En France lorsque quelqu'un vous voit partir au travail, il vous dit « bon courage » ; en Allemagne, il vous dit *viel Spass* (sans doute avec un peu d'ironie), c'est-à-dire « beaucoup d'amusement ou de plaisir ». Nous sommes encore loin de la situation où le travail provoque de l'amusement ou du plaisir. Je pense qu'il faudrait à nouveau que de jeunes physiologistes s'intéressent à l'ergonomie car beaucoup de situations de travail impliquent encore des conditions physiques et environnementales difficiles. Il est très souhaitable que la SELF redevienne une société d'ergonomie « globale » et ne se limite pas seulement aux aspects psychosociologiques, qui sont néanmoins très importants.

*JCS : Je partage tout à fait ton point de vue. Je ne sais pas s'il y a maintenant trop de psychologues en ergonomie, mais certainement il n'y a plus assez de chercheurs physiologistes, ce qui crée un déséquilibre dommageable, en dépit de l'importance accrue des questions de santé au travail. Est-ce à cause du CNRS ? des Universités ? Du mode de financement des recherches ou des carrières des chercheurs dans notre pays ? Ou même aussi à cause des changements dans la nature du travail et des priorités contemporaines ? Quel est ton point de vue sur ce sujet, toi qui as pu prendre maintenant un peu de recul avec l'ergonomie ?*

JJV : Pour ma part, je distinguerai la recherche publique des études et recherches menées en entreprises. En ce qui concerne les recherches publiques, il est avéré, ainsi que je l'ai déjà mentionné, que les recherches appliquées et a fortiori les études appliquées et pluridisciplinaires n'avaient pas la cote il y a 40 ans. Il semble qu'il y ait aujourd'hui une certaine prise en compte de ces difficultés, voire une remise en question, peut-être à cause des recherches spatiales. La physiologie « classique » paraît à nouveau avoir droit de cité, si je m'en réfère au rapport de conjoncture de 2010 de la commission de physiologie moléculaire et intégrative du CNRS. Mais il faut également reconnaître qu'aussi bien au CEB qu'à l'INRS à l'époque où j'y travaillais, les recherches en ergonomie étaient toujours réalisées dans des sections séparées.

En ce qui concerne les études et recherches en entreprises, je me fonde sur mon vécu au CEB. Les participants au CES de physiologie appliquée au travail et au CES de physiologie des régulations du cycle de biologie humaine organisés à Strasbourg sous l'autorité de Bernard Metz, étaient, pour la très grande majorité, des médecins du travail en exercice. Il me paraît évident que, s'ils entreprenaient par la suite, dans les entreprises où ils travaillaient, des travaux de recherche ou des réalisations, ils préféreraient les présenter à des réunions avec des confrères dans le cadre des associations de médecine du travail. La préexistence des Services de Médecine du Travail (1946) au sein des entreprises par rapport aux Services de Santé au Travail (2002) est sans doute à l'origine de la séparation entre l'ergonomie « somatique » et l'ergonomie « psychosociologique » ; ce qui ne fait que calquer ce qui se passe dans les laboratoires de recherche publique. Chacune de ces deux « ergonomies » se développe séparément ; ce qui peut être regrettable.

Si l'on se réfère à l'historique de la création de la SELF qui s'est faite dans la foulée de la création de l'IEA, il faut bien reconnaître que, dès le début, une césure est apparue entre les physiologistes (jugés trop mécanistes par les psychologues) et les psychologues (jugés trop dans l'abstrait et le verbe par les physiologistes). Ne pourrait-on pas tendre vers un rapprochement en organisant des réunions conjointes entre les sociétés savantes concernées ? Un choix judicieux de thèmes pourrait peut-être à nouveau contribuer à amorcer un dialogue. Car montrer que l'état physiologique d'un travailleur influence ses capacités psychosensorimotrices et que réciproquement la charge et le travail mental peuvent altérer ses capacités et ses réactions physiologiques reste toujours d'actualité.

*JCS : Merci, Jean-Jacques, pour cet entretien qui, en évoquant les premières années de la SELF, n'occulte pas les difficultés institutionnelles concernant la place fragile de l'ergonomie au CNRS, difficultés malheureusement pérennes.*